

APPEL A PROJETS IDEX 2020 Ecoles d'Été 2020 (master/doctorat)

L'IdEx lance son programme Ecoles d'Été 2020 destiné aux enseignants chercheurs et chercheurs rattachés à une école doctorale de l'Université de Strasbourg.

Critères d'éligibilité

Les Ecoles d'Été qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d'être financées via cet appel à projets IdEx :

- Promotion de l'attractivité de la recherche de l'Université de Strasbourg en mettant l'accent sur l'enseignement par et pour la recherche et les innovations pédagogiques ;
- Ecole d'été soutenue par une école doctorale de l'Université de Strasbourg ;
- Ecole d'été d'envergure internationale (accueil d'intervenants, de doctorants et d'étudiants de master étrangers) ;
- Ecole d'été se déroulant en Alsace (ou dans le Rhin supérieur pour les écoles d'été EUCOR).

Elles doivent respecter les modalités suivantes :

- Ouverture internationale : la proportion minimale de jeunes chercheurs/étudiants étrangers devra être supérieure à un tiers de l'effectif doctorants/étudiants accueilli.
- Durée minimale : 3 jours correspondant à plus de 18 heures d'enseignement ;
- Effectif : minimum 20 doctorants et/ou étudiants de master ;
- Reconnaissance académique pour le doctorant (validation d'heures de formation doctorale) et l'étudiant de master (validation d'ECTS).

La Commission de la recherche sera en outre attentive à la présence des éléments suivants :

- Présentation d'un argumentaire pédagogique et scientifique ;
- Présentation d'un budget prévisionnel équilibré, indiquant l'utilisation qui sera faite de la subvention IdEx ;
- Présence d'un cofinancement de l'école doctorale/l'unité de recherche ou/et un autre financeur ;
- Un avis argumenté du directeur de l'école doctorale, et si plusieurs demandes émanent de la même école doctorale, un classement argumenté
- Ecole d'été ouverte gratuitement aux doctorants et étudiants de master des Universités de Strasbourg et de Haute-Alsace.

Les nouvelles écoles d'été seront privilégiées par rapport aux écoles d'été récurrentes. Un rapport moral et un bilan financier accompagnera les dossiers des écoles d'été récurrentes.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Franco-Allemande (UFA) - cas particuliers des Ecoles d'été et d'hiver franco-allemandes

Les porteurs de projet d'école d'été/d'hiver doivent, en parallèle de leur demande de cofinancement auprès de l'UFA, candidater au présent appel Ecoles d'été IdEx.

Financement

Les demandes de financement concernent les Ecoles d'Été qui se tiendront pendant l'année civile 2020.

Le financement IdEx permettra de cofinancer des écoles d'été portées par les écoles doctorales au maximum à 50 % du budget prévisionnel et compris entre 4 000 € et 10 000€.

Pour postuler

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **mercredi 11 décembre 2019 12h**, délai de rigueur.

Les dossiers devront être déposés via la plateforme Wufoo, à l'adresse suivante :

<https://appelidex.wufoo.com/forms/zed8xre0zuunir//>

Aucun support papier ne sera accepté.

ATTENTION : La saisie des candidatures ne pouvant se faire qu'en une seule fois, nous vous conseillons de préparer/sauvegarder vos réponses à l'aide du formulaire word mis à votre disposition. Le formulaire est disponible : <https://www.unistra.fr/index.php?id=30509>

Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : **le 17 octobre 2019**
- Date limite de dépôt des projets : **le 11 décembre 2019 à 12h**
- Sélection des projets par la Commission de la recherche du **25 mars 2020**

Pour plus d'informations : dir-admrecherche@unistra.fr